

Schéma irrigation de l'Hérault 2018-2030

Le Schéma d'irrigation du CD34 est à contre courant de ce qu'il faudrait faire.

Etude prospective publiée en 2019 et confiée à CCE&C et SCP

La chambre d'agriculture de l'Hérault se chargeant d'identifier/localiser les territoires à irriguer : 35492 ha dont 84,4 % pour la vigne.

46 projets d'irrigation collective (nouveaux territoires à irriguer) dont moins d'une dizaine nécessitant la construction de 9 retenues hivernales de type bassine ; les projets sans bassines nécessitent l'extension des réseaux de desserte des ASA et de BRL. Beaucoup de ces projets avaient été proposés et retoqués il y a une dizaine d'années.

Aucun des projets nécessitant 1 ou plusieurs bassines n'est rentable pour irriguer la vigne : La plus value en euros / ha est toujours négative.

Selon la surface et la profondeur de la bassine, son taux d'évaporation varie de 20 à plus de 50 %.

En 2023, le CD34 a lancé l'étude de faisabilité pour 7 retenues sur les territoires suivants

--Territoire 1 : Florensac, 1 retenue remplie par Aqua Domitia

--Territoire 2 : Pouzolles/Coulobres, 3 retenues remplies par Orb puis Aqua Domitia

--Territoire 3 : Magalas/Cosignojouls/Autignac, 3 retenues remplies par Orb

Sous la maîtrise d'oeuvre de la chambre d'agriculture de l'Hérault

Rétropédalage suite à l'alerte renforcée de l'Orb le 12 mai 2023

Abandon du remplissage des bassines par l'Orb ; remplacé par Aqua Domitia

Déplacement de la retenue de Florensac pour réduire les impacts environnementaux

Aucun des projet d'irrigation avec bassines n'est viable économiquement sans subventions, d'autant plus le goutte-à-goutte utilisé pour irriguer la vigne représente des coûts d'investissement et d'exploitation élevés.

Les subventions : Occitanie, Hérault, intercommunalités, agence de l'eau RMC, Union européenne. Cet argent public serait beaucoup mieux utilisé pour par exemple faire évoluer les exploitations agricoles vers des pratiques et des cultures plus résilientes et adaptées au réchauffement climatique.

Quelques remarques pour finir :

-- Il y a aussi des projets d'irrigation portés par la région Occitanie et les intercommunalités.

-- il y a beaucoup de projets d'irrigation individuel avec retenue hivernale porté par un agriculteur ; ces projets sont peu visibles.

-- les bassines du CD34 sont de plus petite taille que les mégabassines en Poitou Charente ou que celle envisagée à Rochegude dans le Gard : 600000 m³ sur 15 ha ; alimenté par l'eau de la Cèze ; le bassin de la Cèze est en déficit hydrique -1,3 Mm³ ; la Cèze est en alerte renforcée.